

Logement social Hauts-de-Seine : un résultat remarquable !



En 2007, l'Etat a confié la politique du logement social au Conseil général des Hauts-de-Seine en lui **déleguant les « aides à la pierre »** Le résultat acquis par notre majorité départementale, UMP et UDI, est remarquable, le meilleur d'Ile-de-France, le seul département à avoir mobilisé autant de moyens humains et financiers en faveur du logement.

Le bilan de ces 6 années de délégation d'aides à la pierre :

- 16 500 logements sociaux réalisés,
- 22 500 logements sociaux neufs financés.

Le partenariat entre le département, les intercommunalités, les communes et les bailleurs sociaux a été exemplaire. Or la majorité socialiste au pouvoir veut revenir sur cette délégation des aides à la pierre.

Notre effort a été particulièrement actif dans **les communes qui n'atteignaient pas le seuil de 20 %** de logements sociaux rendu obligatoire par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) votée en l'an 2000 : les objectifs fixés par la loi ont été doublés ! Nous avons procédé à un rattrapage plus rapide que celui imposé par la loi car nous avons la conviction que cette mixité du logement est le meilleur instrument de la cohésion sociale. Au 1er janvier 2012, il ne reste plus que 11 communes sur 36 en dessous du seuil de 20 % : Asnières (18,52), Bois-Colombes (19,16), Boulogne-Billancourt (13,68), Bourg-la-Reine (17,95), La Garenne-Colombes (11,61), Levallois (18,75), Marnes la Coquette (6,60), Neuilly (4,44), Saint-Cloud (16,10), Vaucresson (4,58) et Ville d'Avray (10,50). Au début de la délégation des aides à la pierre, en 2007, il y avait 16 villes sur 36 qui n'atteignaient pas les 20 %. ([Télécharger l'inventaire des logements sociaux](#) des Hauts-de-Seine au 1er janvier 2012). Le département des Hauts-de-Seine dans son ensemble compte 27,31 % de logements sociaux.

Pour la seule année 2012, 3 148 logements sociaux nouveaux ont été agréés pour répondre à l'objectif très ambitieux de 3 300 logements fixé par l'Etat, soit un taux de réalisation de 95 %, alors que l'Ile-de-France dans son ensemble dépasse à peine 27 000 logements sociaux pour un objectif total de 40 000, soit un taux de réalisation de 67 %.

Parallèlement à la construction de nouveaux logements sociaux, le Conseil général s'est engagé fortement dans **la remise à niveau du parc social existant**, notamment en soutenant **Hauts-de-Seine Habitat** (nouveau nom de l'Office public HLM des Hauts-de-Seine), le plus important bailleur social du département avec 30 000 logements, qui bénéficie d'une autorisation de programme de 35 M€ pour la période 2011-2014.

Sans compter le soutien constant à **la rénovation urbaine** des quartiers en difficulté dès le lancement du plan Borloo en 2004 : en 2013, 338 M€ y sont consacrés.

Enfin, le Conseil général a engagé une politique ambitieuse pour **le logement étudiant** dès 2008 en signant avec l'Etat une convention dans laquelle nous nous engageons à créer 3 000 logements sociaux étudiants supplémentaires d'ici la fin 2013 : 2 091 sont d'ores et déjà lancés, il faut en ajouter au moins 800 qui seront agréés en 2013.

categories:

[Le logement social dans les Hauts-de-Seine](#) [2]

[Hauts-de-Seine](#) [3]

[Tweet](#) [4]

Friday, 22 March 2013

Source URL (retrieved on 05/29/2020 - 15:13): <http://patrickdevedjian.fr/logement-social-hauts-de-seine-un-r%C3%A9sultat-remarquable/362>

Links:

[1] <http://patrickdevedjian.fr/deve/sites/default/files/villes%20SRU%20au%2010112.pdf>

[2] <http://patrickdevedjian.fr/blog/le-logement-social-dans-les-hauts-de-seine>

[3] <http://patrickdevedjian.fr/blog/hauts-de-seine>

[4] <http://twitter.com/share>